

Montréal, le 15 janvier 2021

Chers parents, chers élèves,

**Annulation des examens et autres annonces du Ministre**

Tel qu'annoncé par le ministre Roberge, les examens ministériels de fin d'année sont annulés. Cette décision a pour objectif de faire diminuer la pression sur les élèves et les enseignants, qui est déjà très forte comme vous le savez. Pour ce qui est du premier bulletin, la date de remise est reportée au 5 février. Le Ministre a également annoncé que la pondération des deux bulletins sera modifiée pour accorder plus d'importance au résultat final, ce qui veut dire qu'un élève en échec au premier bulletin aura l'occasion de se reprendre d'ici la fin de l'année. Il n'a pas encore donné la valeur en pourcentage pour chaque bulletin. Dès que nous serons informés, vous recevrez un courriel de l'école.

**Nouvelle mesure sanitaire : masque de procédure (masque chirurgical) pour les élèves**

Le masque de procédure sera maintenant obligatoire pour tous au secondaire. L'école en distribuera à aux élèves dès leur arrivée lundi matin le 18 janvier. À tous les jours, ils repartiront avec un masque propre qu'ils devront conserver pour le lendemain matin, parce qu'ils doivent le porter sur tout le territoire de l'école, à l'intérieur comme à l'extérieur. Il y aura une tolérance pour le matin du 18 janvier, c'est-à-dire que les élèves pourront arriver sur le terrain de l'école avec leur couvre-visage. Cependant, si vous êtes en mesure de leur fournir un masque de procédure pour la première journée, ce serait fort apprécié. Nous pourrions ainsi diminuer l'attente à l'entrée.

**Quelques rappels pour assurer la sécurité de tous**

Nous vous demandons votre collaboration pour vous assurer que votre enfant ne se présente pas à l'école s'il a des symptômes s'apparentant à la grippe, même s'il se sent capable ou s'il souhaite y aller. Comme le disent les responsables de la DSP, si on pense avoir le rhume ou la grippe, c'est probablement la COVID-19 parce qu'il n'y a pas d'éclosion de grippe en ce moment au Québec. Dans un tel cas, votre enfant doit se faire tester. Pour plus d'information sur les symptômes et sur les lieux de dépistage cliquez sur ce lien : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

**Retour des ordinateurs prêtés**

Si votre enfant s'est fait prêter un ordinateur par l'école, nous vous demandons de le garder à la maison pour le moment. S'il y avait une autre bascule vers l'enseignement virtuel, il pourra servir de nouveau. Cet ordinateur peut également être utilisé pour les travaux, les récupérations virtuelles, etc. Nous vous rappelons que vous êtes responsables de cet outil qui demeure la propriété de l'école. Vous devrez donc le remettre en bon état à la fin de l'année. Nous vous informerons lorsque le temps sera venu de le rapporter.

Toute l'équipe de JFP sera heureuse de revoir les élèves. Nos souhaits pour 2021 : santé et réussite!



Éric Sirois, directeur